

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Authier-Nord, le 7 février 2017 à 19h30.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseiller suivants : Cécile Hélie, Noëlla Dubé et Steve Bruneau. Mme Elise Gagnon agit comme secrétaire.

Sont absents : les conseillères Lorrie Gagnon et Andrée Labranche, et le conseiller Camil Bruneau.

1-Adoption de l'ordre du jour.

2017-02-01 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption du procès-verbal du 10 janvier 2017.

2017-02-02 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que le procès-verbal du 10 janvier 2017 soit accepté tel que présenté en y apportant la correction suivante : au point 19, mettre un G à Lorrie Gagnon. Suite à la lecture du règlement 2016-10, à l'article 5, le sens des citations n'est pas la même pour tout le monde, donc des modifications devront être apportées.

Un avis de motion est donné par la conseillère Noëlla Dubé concernant le Règlement 2016-10 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'année 2017.

3-Affaires en découlant.

MRC : Des fonds totalisant 100,000\$ sont disponibles dans 4 catégories différentes : Fonds d'Économie Sociale : 10000\$, Fonds Stratégie marketing et numérique : 15000\$, Fonds Jeunes Promoteurs : 25000\$ et Fonds de Soutien à l'Émergence de projets d'investissement d'entreprises : 50000\$.

Les priorités 2017 : 12 recommandations ont été soulevées.

Rencontre avec le ministre Coiteux : Plusieurs maires et autres convives ont rencontré à Rouyn le 3 février dernier, monsieur le ministre Martin Coiteux du MAMOT, monsieur Luc Blanchette, député de Rouyn-Noranda et ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et responsable de la région de l'A.T., et monsieur Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et adjoint du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles. Plusieurs dossiers ont été soulevés et discutés. Belle et bonne rencontre selon les dires du maire.

4-Approbation des comptes.

2017-02-03 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que les comptes du mois de janvier 2017 soient adoptés.

Salaires payés	:	3.090.46\$
Comptes payés	:	45,882.13\$
Comptes à payer	:	<u>18,236.64\$</u>
Pour un total	:	67.209.23\$

5-Adoption de la correspondance.

2017-02-04 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Aucune question.

7-Prévision budgétaires 2017.

2017-02-05 Un montant doit être corrigé dans le budget, dans l'administration générale concernant les allocations de dépenses pour les élus.

ATTENDU que les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal ;

ATTENDU que le conseil de la municipalité d'Authier-Nord prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017
FONDS D'ADMINISTRATION**

RECETTES

Taxes	120,117\$
Païement tenant lieu de taxes	24,748\$
Autres revenus/Services rendus	11,025\$
Transferts	<u>217,473\$</u>
TOTAL	373,363\$
Affectation du surplus accumulé	<u>6,373\$</u>

TOTAL DES RECETTES ET AFFECTATION **379,736\$**

DÉPENSES

Administration générale	96,144\$
Sécurité publique	31,095\$
Transport Routier	159,490\$
Hygiène du milieu	21,972\$
Aménagement, Urbanisme et zonage	16,055\$
Loisirs et culture	23,640\$
Frais de financement, Intérêts/Capital	<u>31,340\$</u>
TOTAL	379,736\$

Affectations aux dépenses en immobilisation 0.00\$

TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION **379,736\$**

Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires, corrigées, pour l'exercice financier 2017 pour la municipalité d'Authier-Nord, tel que présenté par la directrice générale.

8-Adoption du Règlement 2017-01 modifiant le Règlement 2016-11 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité ainsi que la date et le nombre de versements pour l'année financière 2017.

Règlement 2017-01 modifiant le Règlement 2016-11 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité ainsi que la date et le nombre de versements pour l'année financière 2017.

2017-02-06

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier-Nord désire modifier les articles 2, 3, 4, 5, 6 et 7 dans le Règlement 2016-11 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité ainsi que la date et le nombre de versements pour l'année financière 2017 ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 10 janvier 2017 par la conseillère Cécile Hélie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que le présent règlement soit adopté, qu'il statue et décrète ce qui suit :

Article 2 Tarif pour le service de cueillette des ordures ménagères

Qu'un tarif annuel de 52.53\$ pour les résidences et commerces, et qu'un tarif annuel de 26.27\$ pour les chalets, soient exigés et prélevés pour l'année fiscale 2017 de tous les usagers du service d'enlèvement des ordures ménagères.

Article 3 Tarif pour le service du centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

Qu'un tarif annuel de 94.90\$ pour les résidences et commerces, et qu'un tarif annuel de 47.45\$ pour les chalets, soient exigés et prélevés pour l'année fiscale 2017 pour la réception et entreposage des matières résiduelles sur un site prévu à cet effet.

Article 4 Tarif pour le service de police

Qu'un tarif annuel de 56.04\$ soit exigé et prélevé pour l'année fiscale 2017, à chaque logement, commerce et chalet pour payer les services de la Sûreté du Québec.

Article 5 Tarif pour emprunt des camions #1, #2 et la caserne de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon

Qu'un tarif annuel de 13.38\$ pour le camion #1, un tarif de 16.65\$ pour le camion #2, et un tarif de 11.98\$ pour la caserne, (pour un total de 42.01\$) soient exigés et prélevés pour l'année fiscale 2017 à chaque logement, commerce et chalet pour payer la quote-part concernant le remboursement des camions #1 et #2 et la caserne de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon.

Article 6 Qu'un tarif annuel de 5.99\$ soit exigé et prélevé pour l'année fiscale 2017 à chaque logement, commerce et chalet, pour payer la quote-part concernant le remboursement du camion #3 de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon.

Article 7 Tarif pour l'administration et le salaire des pompiers de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon

Qu'un tarif annuel de 66.89\$ pour les résidences et commerces et qu'un tarif annuel de 33.45\$ pour les chalets, soient exigés et prélevés pour l'année fiscale 2017, pour payer l'administration et le salaire des pompiers de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

9-Lettre de démission du conseiller Camil Bruneau.

2017-02-07

Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'accepter la lettre de démission du conseiller au siège #4, monsieur Camil Bruneau. Celui-ci est déménagé.

10-FQM : Mise à jour du recueil « Le règlement municipal » (220.50\$).

2017-02-08

Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'acquitter la facture au montant de 220.50\$, concernant la mise à jour du recueil « Le règlement municipal » pour la période du 01-12-2016 au 30-11-2017 à la Fédération québécoise des municipalités.

11-CIM. Capital social+contrat.

2017-02-09

ADHÉSION À LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE (CIM)

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

ATTENDU QUE la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif ;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Authier-Nord a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM ;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Cécile Hélie **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la Municipalité d'Authier-Nord souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$) ;

QUE la Municipalité d'Authier-Nord adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM ;

QU'Alain Gagnon, maire et/ou Lorrie Gagnon, pro-maire, soient autorisés à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Municipalité d'Authier-Nord, y compris le contrat à intervenir avec la CIM ;

QU'Alain Gagnon, maire et/ou Lorrie Gagnon, pro-maire, agissent à titre de représentant de la Municipalité dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

12-Résolution pour nommer un vérificateur pour la reddition de comptes du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'année 2016.

2017-02-10

Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de nommer Monsieur Daniel Tétreault, CPA d'Amos comme vérificateur pour la reddition des comptes du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour l'année 2016.

13-Résolution pour le Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2016.

2017-02-11

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 122,748\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition du conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité d'Authier-Nord informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

14-Régie incendie.

La conseillère et représentante de la municipalité à la Régie incendie, Cécile Hélie, fait part des grandes lignes de la séance de janvier dernier. En outre, une étude de faisabilité sera faite pour un éventuel regroupement des Régies d'incendie et monsieur Ghislain Mélançon se rendra à Montréal en février pour le futur camion.

15-Projet Québec branché.

La secrétaire trésorière, Carolle Bédard, fait un compte-rendu du Programme Québec-branché.

16-Demande d'aide financière pour projet Croque-Livres.

2017-02-12

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de faire parvenir un don de 200\$ au pavillon Bellefeuille d'Authier-Nord. Ce don permettra à madame Marie-Noëlle Dionne, enseignante à l'école d'Authier-Nord de faire l'achat d'une boîte de partage de livres, appelé « Croque-Livres ». Cette boîte une fois terminée et décorée par les élèves de 1^{ère} et 2^e année, sera installée dans le parc situé à côté de la salle

municipale. L'hiver, celle-ci sera installée à notre bureau municipal, toujours à l'extérieur mais dans un abri sur la galerie afin de la préserver des intempéries.

17-Recyclo-Nord. Adhésion pour 2017.

2017-02-13 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de faire parvenir un montant de 50\$ au Groupe Recyclo-Nord pour le renouvellement d'adhésion 2017.

18-Place aux jeunes. Demande de partenariat pour 2017.

2017-02-14 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie, et unanimement résolu de faire parvenir un montant de 70\$ comme contribution au projet Place aux jeunes en région pour 2017.

19-AFAT : Réimpression de la Carte de l'Abitibi-Témiscamingue.

2017-02-15 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé, et unanimement résolu de faire l'achat de la carte de l'Abitibi-Témiscamingue, grandeur 48" X 60", au montant de 125\$ offert par l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue.

20-Regroupement de femmes de l'A.T. . Appui.

Les conseillers considèrent que nous retrouvons déjà ici, sur notre conseil, une égalité et équité entre les hommes et les femmes. Il n'y aura aucune déclaration d'engagement à ce sujet.

21-Regroupement pour un Québec en santé. Demande de résolution.

Les conseillers sont bien d'accord avec la cause (Poursuite des investissements qui favorisent un mode de vie sain et actif : Pour un Québec en santé), mais comme elle s'adresse plus particulièrement à une population de 1000 habitants et plus, aucune résolution d'appui ne sera faite.

22-Période de questions.

Aucune question.

23-Questions diverses.

Comptes de taxes : La directrice procédera à l'envoi des comptes de taxes.

Annie Bruneau : Vérifier où elle en est dans le dossier du 100^e côté « entrevues » avec les aînés.

Paul-Henri Lacasse : Monsieur Lacasse doit s'absenter quelques jours afin de subir une intervention chirurgicale. Monsieur Gérard Plante le remplacera pour le chauffage et l'entretien de l'entrée à la salle municipale ainsi que les entrées de la bâtisse municipale.

Inspecteur de voirie : Pas de poste ouvert pour le moment.

Sébastien Bélisle : Une rencontre est prévue à La Sarre le 20 février prochain avec monsieur Bélisle concernant un projet « Le stand up paddleboard ».

2017-02-16 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que la conseillère Lorrie Gagnon se rende à la rencontre avec monsieur Sébastien Bélisle concernant un projet « Le stand up paddleboard », à La Sarre, le 20 février prochain à 19h00. Ses frais de déplacements seront remboursés.

Cheminée salle : La cheminée à la salle municipale doit être ramonée.

2017-02-17 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu de faire ramoner la cheminée à la salle municipale par monsieur René Lacroix.

24-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Cécile Hélie lève la séance. Il est 22h16.

Alain Gagnon, maire

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.